

Une résidence confortable

Cour du château, salles VI, VII, IX, X, X bis

Au Moyen Âge, l'aspect militaire des châteaux l'emporte d'abord sur l'aspect résidentiel. Après la Guerre de Cent Ans (1337-1453), la paix revient et les seigneurs commencent à rechercher un plus grand confort.

Le château de Langeais est construit à partir de 1465. Malgré son apparence de forteresse sur la ville, il révèle, côté cour intérieure, une résidence confortable avec de nombreuses fenêtres ouvertes sur les jardins.

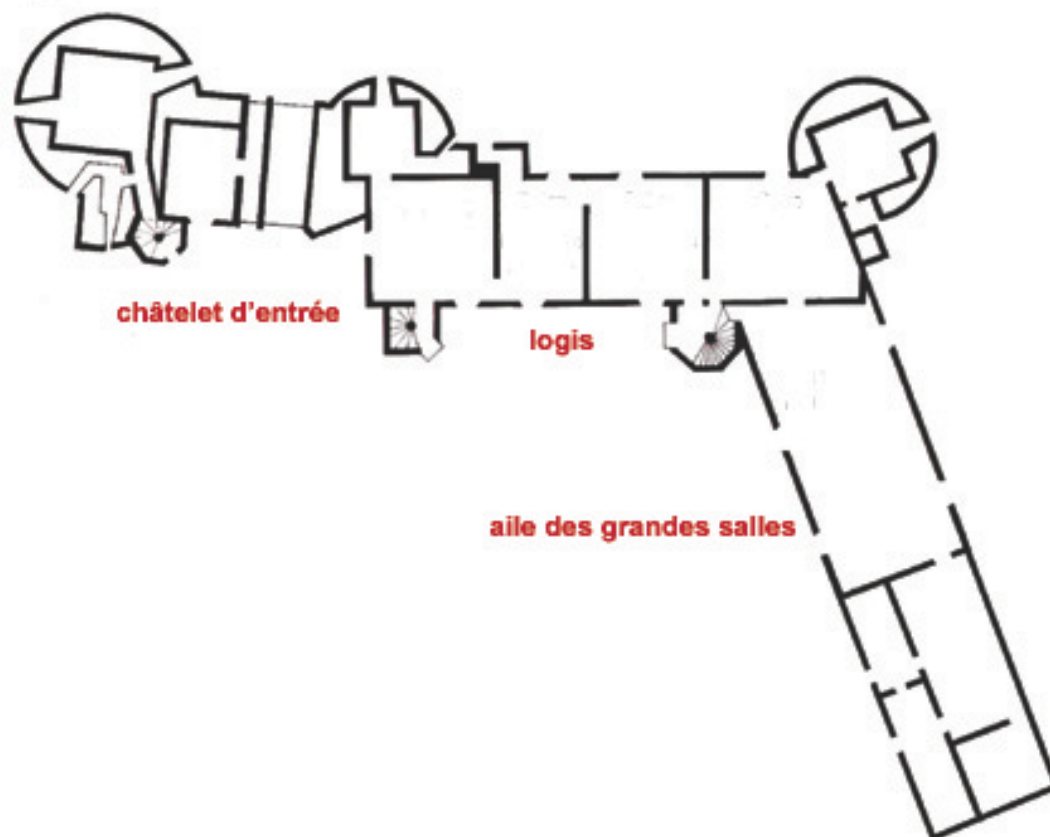
1. Organisation générale de l'édifice (cour du château)

L'organisation révèle le désir de spécialiser les espaces.

On distingue trois parties différentes avec pour chacune d'elles une fonction précise :

- le châtelet d'entrée était réservé aux gardes,
- le logis abritait les chambres où se déroulait la vie quotidienne,
- enfin, l'aile des grandes salles dans laquelle étaient organisées les réceptions (festivités, réunions politiques).

Des tourelles d'escalier desservent chaque partie.



2. Organisation du corps de logis (salle VI, VII, IX, X)

Le souci de spécialiser les espaces se retrouve à l'intérieur du corps de logis.

Au Moyen Âge, « chambre » désigne indifféremment toute salle : on y dort, travaille, reçoit ou mange. Cependant, à la fin du Moyen Âge apparaît le désir de donner une fonction plus précise pour chaque chambre. Ainsi, on trouve **la chambre de parement (salle VI)** servant à la réception d'invités de marque et **la chambre de retrait (salle VII, illustration ci-contre)** qui est uniquement réservée à la vie privée.



Une autre distinction au sein du logis s'opère (dans les milieux les plus favorisés dès la fin du XIIe siècle) : le seigneur occupe le premier étage, la dame et les enfants le deuxième. C'est cette organisation qui est présentée au château de Langeais.

3. Les éléments de distribution (corps de logis)

On entre dans le château depuis la cour grâce aux portes des tourelles. Celles-ci abritent des escaliers en vis qui desservent tous les étages du château.

Aucun couloir ne dessert les pièces du château de Langeais, ce qui est typique du Moyen Âge, à quelques exceptions près (châteaux de Saumur et d'Angers). Les chambres se succèdent en « enfilade », ce qui oblige à les traverser pour en atteindre une autre. Afin de signifier la bienvenue à un éventuel visiteur, l'un des rideaux était relevé en nœud ou en boule. Ce procédé permettait d'offrir un peu plus d'intimité.

A partir du XVIe siècle, des couloirs sont de plus en plus aménagés. La galerie de l'aile Louis XII du château de Blois dessert toutes les chambres indépendamment les unes des autres.

4. Les espaces annexes (salle X bis)

La garde-robe constitue une annexe des chambres en enfilade du logis.

Située en retrait dans une tour, elle est un **lieu véritablement privé**, préservé de toutes allées et venues. Elle apparaît au XIIe siècle et se développe véritablement au XVIe siècle, période où on voit se multiplier d'autres annexes, tels les oratoires, études, étuves et latrines.

A Langeais, quelques reconstitutions de vêtements caractéristiques du XVIe siècle sont présentées dans la garde robe : un manteau unisexe en drap de laine, bordé de freppes (bandes décoratives en feutrine rapportées aux bordures du vêtement) et une robe de velours à taille haute.

Le château de Langeais présente une organisation qui est de plus en plus adoptée pendant la seconde moitié du XVIe siècle. Ces innovations dans le domaine résidentiel et du confort seront développées au début du XVIIe siècle.